



La lettre du Pays Ruffécois



Lettre d'information du Syndicat de Pays du Ruffécois
N°12 - Décembre 2013

Communiqué de presse : Le Pays Ruffécois se projette dans l'avenir

Depuis septembre, le Pays du Ruffécois s'est engagé dans un projet d'envergure : inventer son futur « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCoT). Son objectif ? Fixer un cap commun pour 2030 afin d'harmoniser les politiques d'aménagement à l'échelle du Pays, tout en respectant l'identité de chaque territoire. Une large démarche de concertation s'ouvre jusqu'en 2017 pour bâtir ensemble ce projet stratégique pour l'avenir.



© Pays du Ruffécois

Un projet pour 90 communes

Avec l'élaboration de ce nouveau projet d'aménagement et de développement, ce sont 90 communes qui vont réfléchir à leur avenir et trouver des réponses adaptées pour rendre le territoire plus attractif, tout en préservant son caractère rural, et en maintenant la qualité de son cadre de vie et de son environnement. Afin d'aboutir à un projet cohérent et partagé par tous, une démarche de concertation s'ouvre jusqu'en 2017 où élus, acteurs locaux, citoyens et associations seront régulièrement invités à s'exprimer sur le projet « SCoT ».

Pourquoi participer au SCoT ?

Les déplacements, le patrimoine, les paysages, l'environnement, l'économie, les services, l'habitat... Une fois achevé, le SCoT aura des conséquences concrètes sur beaucoup de facettes de votre quotidien. Par exemple, le SCoT peut déterminer où implanter les futurs équipements de services, de loisirs et de commerces. Il peut également tracer les futurs cheminements piétons et vélos, ou bien fixer la construction de logements adaptés aux besoins de chacun. C'est pourquoi, il est important de participer, dès maintenant, à la construction de ce projet qui nous concerne tous.

➔ *Rendez-vous sur www.scotduruffecois.com à partir de janvier 2014 pour contribuer au projet*